

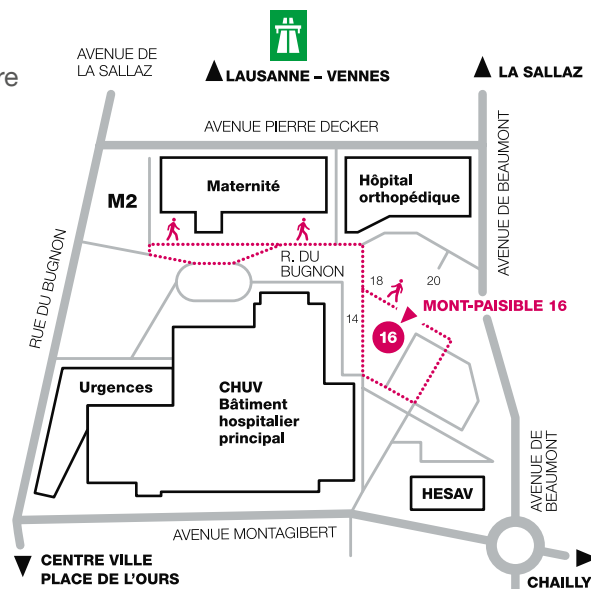
OÙ NOUS TROUVER ?

Centre de Gériatrie Ambulatoire
et Communautaire (CHUV)
Ch. Mont-Paisible 16
1011 Lausanne

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Du lundi au vendredi :
08h00 à 11h30
13h00 à 18h00

Tél. 021 314 50 79
Fax 021 314 17 20
cgac@chuv.ch
www.chuv.ch/geriatrie



LES AUTRES CENTRES

Réseau Santé Haut-Léman
Consultation de Gériatrie
Ambulatoire (CGA)
Rue de Fribourg 40
1800 Vevey

Tél. 021 973 16 24
Fax 021 973 16 25
consultger@rshl.ch
www.rshl.ch

Réseau Santé Nord Broye
Centre de Gériatrie Ambulatoire
En Chamard 55 A
1442 Montagny-Chamard

Tél. 024 424 11 00
Fax 024 424 11 09
info@rsnb.ch
www.rsnb.ch

Juin 2018

INFORMATION EN SANTÉ PUBLIQUE

CENTRE DE GÉRIATRIE AMBULATOIRE POUR AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN



Service de gériatrie et
réadaptation gériatrique



UNE PRISE EN CHARGE POUR PRÉSERVER VOTRE AUTONOMIE

Vous constatez pour vous ou pour l'un ou l'une de vos proches :

- un manque d'équilibre
- des chutes
- une baisse de moral
- des troubles du sommeil
- des douleurs
- des soucis d'incontinence
- de nombreux médicaments
- de la solitude
- une perte de poids
- des pertes de mémoire

DIAGNOSTIC: LE PLUS TÔT EST LE MIEUX

Parlez-en à votre médecin traitant-e qui pourra vous orienter vers le Centre de Gériatrie Ambulatoire et Communautaire du Réseau Santé Région Lausanne.

Une équipe pluridisciplinaire vous rencontrera pour établir un bilan de votre état de santé et faire des recommandations pour améliorer votre quotidien avec l'accord de votre médecin traitant-e.

SI VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT-E, CONTACTEZ-NOUS!

Les coûts de la consultation sont couverts par l'assurance-maladie de base.

OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de vie des personnes et de leurs proches.
- Améliorer la détection et la prise en charge des syndromes gériatriques.
- Prévenir ou retarder l'apparition et l'impact de la perte d'indépendance et d'autonomie.
- Collaborer à la mise en place des recommandations.

DOMAINES D'INTERVENTION

Les consultations peuvent avoir lieu au Centre de Gériatrie, à votre domicile ou dans un EMS de court ou long séjour. Une prise en charge spécifique vous sera proposée. En collaboration avec votre médecin traitant-e, un suivi spécialisé pourra être mis en place.

La consultation est coordonnée par un-e médecin gériatre et un-e infirmier-ère spécialisé-e. Avec votre accord, il ou elle peut faire appel aux compétences d'un-e psychogériatre, d'un-e physiothérapeute, d'un-e ergothérapeute ou d'un-e diététicien-ne.

MODALITÉS D'INTERVENTION

Vous, vos proches, un-e infirmier-ère des soins à domicile, ou votre médecin traitant-e, pouvez contacter notre réception pour toute information ou prise de rendez-vous. Dans tous les cas, nous nous coordonnerons avec votre médecin traitant-e avant la prise en charge.

Le formulaire «Demande de consultation gériatrique», à remplir par votre médecin, est disponible sur le site chuv.ch/geriatrie. Vous pouvez aussi l'obtenir auprès de notre secrétariat.

